

# Gestion du Bocage

Plan d'actions transfrontalier – projet TEC !

Publicatie  
beschikbaar in het  
**NEDERLANDS**  
op aanvraag bij  
de verdeler van het  
document



west-vlaanderen  
de gedreven provincie



**Interreg** 

France-Wallonie-Vlaanderen

TEC!

Avec le soutien du Fonds européen de développement régional  
Met steun van het Europees Fonds voor Regionale Ontwikkeling



Lancement du projet Interreg TEC ! Novembre 2016 - Bollezele



L'équipe technique du projet Interreg TEC !

## Sommaire

<b>1 PRÉSENTATION DU PROJET ET DES PARTENAIRES INTERREG TEC!</b>	<b>4</b>
<b>2 PRÉSENTATION DU BOCAGE DU TERRITOIRE TRANSFRONTALIER</b>	<b>6</b>
2.1 Histoire du bocage transfrontalier du Nord de la France et de Belgique	6
2.2 Présentation des éléments ligneux constitutifs du bocage et des espèces symboliques	7
2.3 Présentation et préconisations pour les autres éléments constitutifs du bocage	9
2.4 Menaces sur le bocage	12
2.5 La trame verte et bleue transfrontalière	14
2.6 Quelles sont les espèces qui profitent de ce plan de gestion?	15
<b>3 QUELLE MÉTHODOLOGIE POUR NOTRE PLAN D' ACTIONS?</b>	<b>16</b>
<b>4 OBJECTIFS DU PLAN D' ACTIONS TRANSFRONTALIER SUR LE BOCAGE</b>	<b>19</b>
4.1 Les haies	19
4.1.1 Action cible 1 : Populariser la thématique de la haie auprès du grand public	19
4.1.2 Action cible 2 : Gérer l'existant en optant pour un mode de gestion durable	19
4.1.3 Action cible 3 : Renforcer la place de la haie en replantant et en diversifiant les situations	24
4.2 Les arbres de haut jet	28
4.2.1 Action cible 4 : Avoir une culture commune autour de l'arbre	28
4.2.2 Action cible 5 : Exploiter et préserver les arbres en optant pour un mode de gestion durable	28
4.2.3 Action cible 6 : Développer les plantations et la formation d'arbres de haut-jet	29
4.3 Arbres têtards	30
4.3.1 Action cible 7 : Etudier et vulgariser la connaissance sur les arbres têtards	30
4.3.2 Action cible 8 : Entretenir les arbres têtards en optant pour un mode de gestion durable	30
4.3.3 Action cible 9 : Développer les plantations et la formation d'arbres têtards	31
<b>5 MAINTENIR DES ÉCHANGES TRANSNATIONAUX</b>	<b>32</b>
<b>RÉTRO-PLANNING DU PLAN D' ACTIONS</b>	<b>33</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE</b>	<b>35</b>
<b>SYNTHÈSE</b>	<b>36</b>

# 1. Présentation du projet et des partenaires interreg TEC

L'objectif du projet « Tous Eco-Citoyens! » (TEC!) est d'associer les habitants à la sauvegarde et au développement de la biodiversité dans la région transfrontalière franco-belge. La biodiversité ignore les frontières, c'est pourquoi les 12 partenaires du projet TEC! ont décidé de travailler en concertation sur les territoires de Flandre, France et Wallonie, en apportant une connaissance approfondie de la biodiversité locale et en travaillant avec l'ensemble des acteurs locaux. C'est ainsi, qu'ensemble, nous pourrions développer une stratégie transfrontalière commune et mettre en oeuvre une série d'actions concrètes pour la préservation des espèces et des habitats emblématiques du territoire.

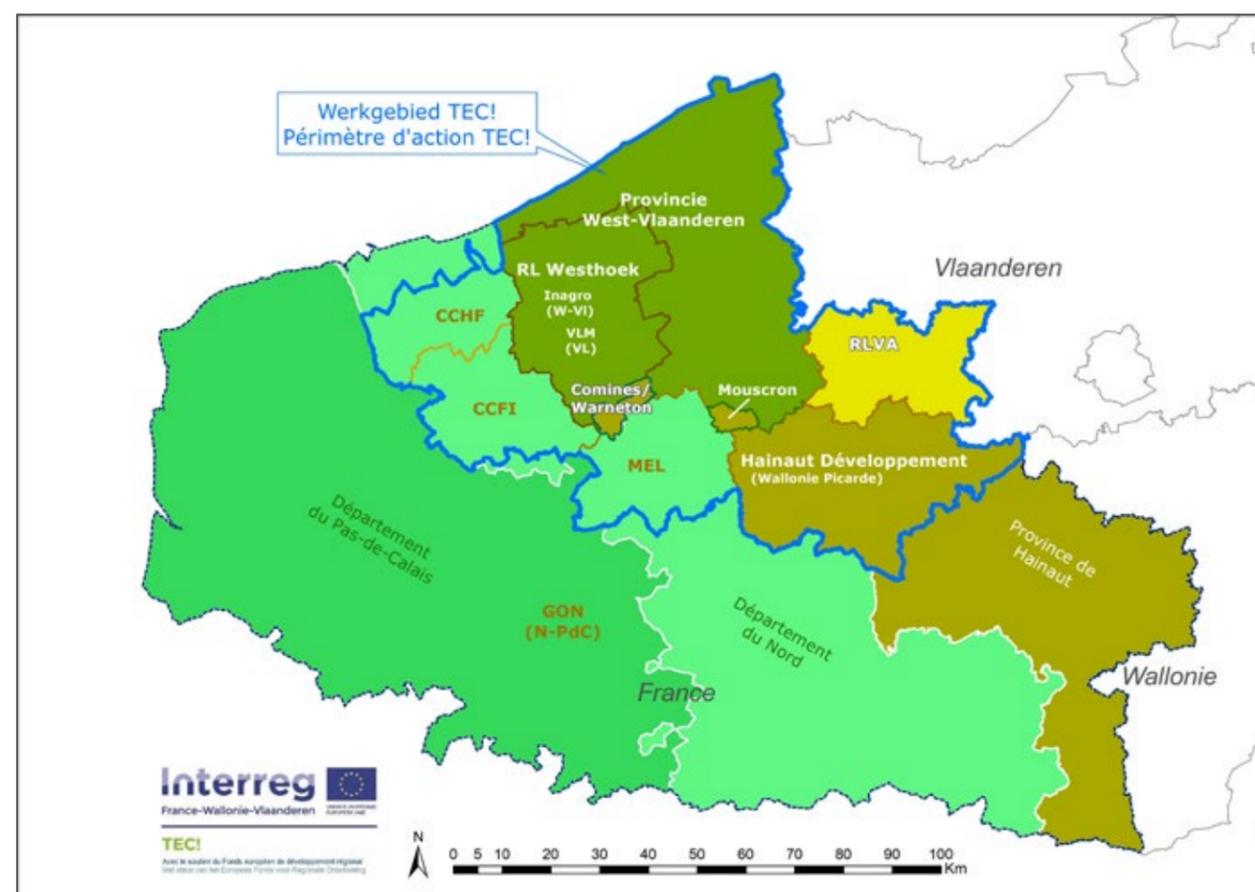
**Le projet TEC! a été lancé en octobre 2016 dans le cadre du programme européen INTERREG V et bénéficie du soutien du Fonds européen de développement régional (FEDER)**

## Rédaction:

Christophe Delbecque, Communauté des Communes des Hauts de Flandre, février 2018

Mélissa Toussaint, Communauté des Communes Flandre Intérieure

Korneel Clarysse, Regionaal Landschap Westhoek



**Figure 1:** Le périmètre d'action du projet Tous Eco-Citoyens! (TEC!) et des partenaires du projet. Le périmètre d'action de l'inagro est l'ensemble du territoire de la Province de Flandre occidentale et pour la Société flamande terrienne (VLM) c'est toute la Région flamande. Le GON intervient sur l'ensemble du territoire du Département du Nord et du Pas-de-Calais. L'exécution du plan transfrontalier d'actions se déroulera dans la zone indiquée en couleur bleue.

Couverture: été d'un arbre têtard (photo: Miguel Depoortere)

Editeur responsable: Peter Norro, Provinciebestuur West-Vlaanderen, Koning Leopold III-laan 41, 8200 Brugge

## Liste des partenaires du projet TEC!

Partenaires	Region	Appr.	Contact	Tel
Provincie West-Vlaanderen (Projectleider)	VL	PWV	Ronny Vanhooren ronny.vanhooren@west-vlaanderen.be	+32 51 51 93 46
Groupe Ornithologique et Naturaliste du Nor/Pas-de-Calais	F	GON	Rudy Pischitta rudy.pischitte@gon.fr	+33 320 53 26 50
Métropole Européenne de Lille	F	MEL	Romain Morvan rmorvan@lillemetropole.fr	+33 359 00 24 76
Hainaut Développement Cellule Environnement	WAL	HD	Séverine Landa severine.landa@hainaut.be	+32 65 34 25 87
Inagro	VL	Inagro	Willem Van Colen willem.vancolen@inagro.be	+32 51 27 33 15
Communauté des Communes des Hauts de Flandre	F	CCHF	Christophe Delbecque christophe.delbecque@cchf.fr	+33 328 43 09 99
Regionaal Landschap Westhoek	VL	RLW	Korneel Clarysse korneel.clarysse@rlwh.be	+32 57 23 08 55
Communauté des Communes de Flandre Intérieure	F	CCFI	Mélissa Toussaint mtoussaint@cc-flandreinterieure.fr	+33 359 68 40 09
Stad Komen-Waasten	WAL	COM	Emmanuel Dubuc emmanuel.dubuc@villedecomines-warneton.be	+32 56 56 10 45
Stad Komen-Waasten	WAL	COM	Tiffany Douchy Tiffany.douchy@villedecominas-warneton.be	+32 56 56 10 45
Vlaamse Landmaatschappij	VL	VLM	Catherine Vanden Bussche Catherine.vandenbussche@vlm.be	+ 32 50 45 81 35
Stad Moeskroen	WAL	MO	Christophe Deneve christophe.deneve@mouscron.be	+32 56 86 01 51
Regionaal Landschap Vlaamse Ardennen (geassocieerde partner)	VL	RLVA	Els Eeckhout Els.Eeckhout@rlva.be	+32 55 20 72 65



## 2. Présentation du bocage du territoire transfrontalier

### 2.1 Histoire du bocage transfrontalier du Nord de la France et de Belgique

Avant que l'homme colonise et aménage ce territoire, la végétation primitive était, pour l'essentiel, une chênaie, plus ou moins hygrophile. Les vallées transfrontalières de l'Yser, de la Lys, de la Deûle et de l'Escaut étaient recouvertes par une forêt alluviale. Seul le delta de l'Aa n'était pas recouvert d'une formation végétale arbustive. La plus ancienne mention du bocage sur ce territoire remonte à la période pré-romaine. Dans la « Guerre des Gaules », Jules César décrivait l'existence de bocage et la pratique du plessage dans le pays Nerviens, situé entre la Meuse et l'Escaut. Les Romains réaménageront ce territoire en mettant en place une cadastration dont les lignes de force sont encore bien visibles dans le paysage notamment autour de Cassel.

Au cours du Moyen Age, c'est surtout le Delta de l'Aa, qui sera progressivement poldérisé, qui verra son paysage le plus évoluer. À cette époque, il était courant d'entourer uniquement les champs d'un plessis de branches mortes pour empêcher le bétail de sortir de l'enclos. En poursuivant les défrichements, la superficie des terres cultivées a augmenté, et il est devenu plus commun de garder le bétail dans les pâturages avec des haies vives. Mais nous n'avons que très peu de description du bocage de l'époque. La période moderne sera, quant à elle, beaucoup plus riche d'enseignements. La Carte Masse (1730) et la carte Ferraris (1771 à 1777) donnent une assez bonne image du paysage du XVIIIème siècle. Le paysage y est bocager avec de nombreux vergers et des forêts sur les collines. Au XIXe siècle, le préfet Dieudonné écrit : « Depuis Lille jusqu'à la Colme chaque pièce de terre, chaque pâture est entourée d'une haie vive, formée d'épines blanches ou noires, entremêlées à des distances très rapprochées d'arbres montant tels que chênes, frênes, ormes, charmes, bois blanc, bouleaux, peupliers, saules têtards ; ...les chemins vicinaux et communaux sont ornés de la même bordure...les prairies et les pâturages sont couvertes de superbes allées d'ormes dont le produit paie le fond de terre une fois chaque cinquante ans ». Le bocage était si important sur une partie de ce territoire qu'il prit le nom de Houtland « pays au bois ». À la fin du XIXe siècle, l'élevage bovin incarné essentiellement par la race rouge flamande dont le berceau se trouve à Bergues est à son apogée. À cette époque des champs sont convertis en prairies dans la région. Le bocage qui est intimement lié à l'élevage est donc à son maximum.



Figure 2: La carte de Masse. La région entre Oost-Cappel (F) et Roesbrugge (VL)



Figure 3: Le paysage autour de Lille avant la Première guerre mondiale

Les deux conflits mondiaux vont venir fortement marquer nos paysages. Dans le secteur de Dixmude, d'Ypres et d'Armentières, les paysages sont totalement dévastés. Le bocage sur la ligne de front est réduit à néant et à l'arrière du front le bocage sera mis à contribution pour approvisionner les tranchées. Lors de la Seconde Guerre Mondiale c'est le secteur du polder, inondé à deux reprises durant des mois, qui verra les arbres mourir et disparaître de l'horizon. Au cours du XXe siècle, les mutations que vont connaître l'agriculture, l'industrie et l'urbanisme galopant des grandes métropoles comme Lille mettront un peu plus à mal le paysage bocager. Aujourd'hui, nous ne pouvons plus réellement parler de bocage sur le territoire mais de semi-bocage plus ou moins dégradé suivant les secteurs. Depuis maintenant un peu plus de 30 ans, les acteurs publics et le monde associatif ont pris conscience de l'intérêt de maintenir et d'entretenir ce type de paysage et ont donc mis en place une politique volontariste pour préserver l'identité de nos paysages. Ce plan de gestion transfrontalier en est un élément majeur.

### 2.2 Présentation des éléments ligneux constitutifs du bocage et des espèces symboliques

La région transfrontalière est caractérisée par un taux de boisement très faible (X%). Cette absence d'importantes surfaces forestières était compensée par une omniprésence de l'arbre dans le paysage pour produire le bois d'œuvre, de chauffage nécessaires aux populations locales.

#### Les haies

Les haies traditionnelles sont essentiellement des haies basses qui sont taillées de manière à ne pas prendre trop d'emprise sur les champs et chemins voisins. Elles ont une hauteur comprise entre 1,20 et 1,60 m de haut pour une largeur de 0,50 à 0,80 m de large. Leur fonction primaire était de parquer le bétail. La haie était laissée libre uniquement quelques années avant d'être plessée. Actuellement l'entretien mécanique des haies s'est généralisé et les arbres que l'on laissait pousser dans l'alignement de la haie ont souvent été supprimés pour faciliter l'entretien annuel. Les essences dominantes sont l'aubépine et le prunellier. Les essences accompagnatrices sont le charme, l'érable champêtre, la ronce, l'églantier, le sureau... Des haies plus libres se retrouvent aux abords des corps de ferme afin de les protéger des vents dominants. Lorsque la haie s'épaissit de plus de 3 mètres, on parle de bandes boisées. Assez rares sur le territoire, ces bandes boisées ont un grand intérêt pour la biodiversité et la production de bois.

#### Les aubépines – *Crataegus monogyna*

L'aubépine est l'arbuste dominant les haies de notre bocage. Ses épines, son aptitude à très bien supporter le plessage et son large spectre écologique en ont fait un allié des éleveurs de la région pour parquer leurs animaux au sein des prairies. Durant longtemps les plantations de haies étaient quasiment exclusivement des haies monospécifiques d'aubépines. Aujourd'hui cette essence garde une place majeure dans les projets de plantation en Belgique. En France une réglementation limite fortement les possibilités de plantation d'aubépines afin de lutter contre la propagation du feu bactérien : Arrêté du 12 août 1994 relatif à l'interdiction de plantation et de multiplication de certains végétaux sensibles au feu bactérien. Cela a pour conséquence que les porteurs de projet se sont tournés vers d'autres essences secondaires pour leur projet de reboisement, introduisant dans les nouvelles haies des essences qui étaient auparavant quasi absentes des haies du bocage transfrontalier.

### Les arbres d'alignement

Les arbres d'alignement sont probablement l'un des marqueurs qui ont le plus souffert de l'évolution que le bocage a connue au XXe siècle. En 1823 Cordier décrivait l'Houtland comme "une forêt de haute futaie qui forme de toutes parts l'horizon; à mesure qu'on s'avance, la forêt semble s'éloigner, et au lieu d'entrer dans un bois épais et sombre, on continue à voir des arbres magnifiques, isolés et fort espacés ..." Ces arbres étaient majoritairement des ormes, des peupliers et des chênes. Durant plusieurs décennies ces arbres n'ont pas été remplacés si bien qu'aujourd'hui il y a un important déficit dans les classes d'âges des arbres d'alignement car il y a très peu de jeunes arbres ayant entre 10 et 40 ans. Ces arbres d'alignement étaient très régulièrement entretenus pour fournir du bois d'œuvre de qualité.

### Les ormes - *Ulmus campestris* – *Ulmus x hollandica*

L'orme était l'arbre symbolisant le bocage de la région transfrontalière franco-belge. L'arbre est d'ailleurs à l'origine des toponymes tels que Ypres ou Nieppe. La culture de cet arbre était très importante et fournissait l'essentiel du bois d'œuvre pour les constructions rurales : chaumière, grange... Lors de l'établissement des statistiques par le préfet Dieudonné en 1804, nous apprenons que l'orme était généralement abattu vers 60-65 ans. La hauteur qu'il atteignait sous branche était de 18 à 23 m. Les photographies anciennes nous montrent en effet des arbres très élagués au houppier relativement restreint. Le tableau des plantations faites dans le département du Nord dans le courant de l'an douze de la république nous montre que 139 177 arbres ont été plantés dans les arrondissements de Dunkerque, Hazebrouck et de Lille. L'orme représente plus de 50% des arbres plantés cette année-là, soit plus de 70 000 arbres ! Remarquons que cette proportion est toutefois moins importante sur l'arrondissement de Lille où le « bois blanc », peuplier (noir) est l'arbre le plus planté. Les peupliers représentent 24% des arbres plantés sur l'ensemble du territoire. Aujourd'hui, l'orme a quasiment disparu de notre paysage. La graphiose de l'orme a été observée pour la première fois en 1919 aux Pays-Bas et s'est donc très vite répandue à notre région limitrophe. Une seconde souche encore plus virulente s'est développée au cours des années 1970, éradiquant quasiment l'ensemble des ormes. Seuls les ormeaux subsistent dans les haies basses car ils ne sont pas attractifs pour le scolyte vecteur de la maladie. Aujourd'hui des ormes résistants à la graphiose de l'orme existent sur le marché mais ils n'ont pas un génotype purement indigène ce qui limite sa replantation à très grande échelle.

### Les arbres isolés

Certains arbres isolés se font remarquer dans le paysage de par leur position et l'attention que porte leur propriétaire à leur égard. Ces arbres patrimoniaux peuvent, sur notre territoire transfrontalier, être des tilleuls encadrant une chapelle, une entrée de ferme ou de pâture ou encore des arbres portant une petite niche dédiée à un saint et attirant une dévotion particulière. Il peut également s'agir d'un noyer que l'on retrouve dans un coin de pâture, un arbre matérialisant un carrefour ou encore servant de borne entre deux terrains.

**Figure 4:** Les arbres d'alignement étaient très régulièrement entretenus pour fournir du bois d'œuvre de qualité.  
[www.westhoekverbeeldt.be](http://www.westhoekverbeeldt.be)



### Les arbres têtards

Les têtards sont des arbres que l'on étepe périodiquement pour produire du bois de chauffage essentiellement. Ces arbres sont typiques des paysages de la région transfrontalière. Dans les Monts de Flandre, les arbres têtards fournissaient également des perches pour la culture du houblon. De nombreuses espèces peuvent être taillées en têtard mais les essences qui sont le plus souvent taillées en têtard sont les saules, les peupliers et le frêne. On retrouve généralement ces arbres en alignement dans les pâtures, le long des rivières et autour des mares.

### Les saules têtards

On retrouve de très nombreuses espèces taillées en têtard dans notre région. Les saules (blancs pour l'essentiel) têtards occupent néanmoins une place particulière dans l'identité paysagère de notre région. Ils s'adaptent particulièrement bien à nos sols généralement humides et on les retrouve souvent le long des fossés ou en bordure de mare afin d'assurer la stabilité des berges. Traditionnellement, ces arbres sont émondés tous les 7 ans environ pour fournir du bois de chauffage, des perches et des fagots. Ce mode de traitement forme des arbres à l'aspect torturé, creux, aux nombreuses cavités très importantes pour la faune cavernicole de notre bocage. Si durant quelques décennies, l'entretien de ces arbres a quelque peu été délaissé, nous pouvons constater que, face au renouveau de la filière bois énergie, les arbres têtards sont de nouveau entretenus dans la majorité des cas.

### Les vergers

Les vergers de plein vent, en association avec l'élevage bovin, sont une composante importante de notre bocage. Ils feront l'objet d'un plan d'actions spécifique. Les pommes sont les fruits que l'on produit en grande majorité. Les poires, prunes et cerises étant des productions secondaires mais bien présentes sur le territoire.

## 2.3 Présentation et préconisations pour les autres éléments constitutifs du bocage

Nous ne traiterons pas spécifiquement de ces milieux associés dans ce plan d'actions. Néanmoins des actions spécifiques sur ces milieux seront proposées dans d'autres plans d'actions « espèces » réalisés dans le cadre du projet Interreg TEC !

### Mares - En lien avec le plan d'actions « triton crêté ».

Les mares sont des réservoirs d'eau artificiels creusés autrefois pour l'abreuvement du bétail ou l'extraction d'argile par exemple. Les mares ont un écosystème complexe du fait notamment des différentes hauteurs d'eau. La diversité biologique y est très riche. Au fil des années les mares ont tendance à se reboucher, c'est une dynamique naturelle. Les feuilles des arbres, les plantes, les déjections animales... forment un dépôt qui comble peu à peu les mares.

**Figure 5:** Arbre avec une petite niche





Figure 6: Mare curée à Rubrouck

Pour que les mares gardent leur valeur écologique et paysagère il peut y avoir une gestion douce qui consiste à limiter le dépôt de feuilles et de végétaux morts en les retirant régulièrement. Les plantes qui se développent de façon excessive sur le plan d'eau peuvent être retirées partiellement (dans ce cas laisser les végétaux retirés au bord de la mare 48h de façon à ce que la faune puisse retourner à l'eau). L'accès des animaux d'élevage qui piétinent et abîment les berges peut être ouvert à un seul endroit ou complètement interdit en utilisant une pompe à museau.

Un curage et un reprofilage mécanique des berges plus impactant peut avoir lieu tous les 20 ans selon le contexte de la mare, entre septembre et octobre quand les niveaux d'eau sont les plus bas et que les cycles de reproduction des espèces sont terminés. Cette intervention est lourde mais la biodiversité revient naturellement au bout de deux à trois ans. Il est vivement conseillé de procéder au curage partiel, par tiers, qui permet à la faune de toujours trouver refuge sur la mare en question.

### Fossés - En lien avec le plan d'actions Gorgebleue à miroir et oiseaux paludicoles.

Les fossés le long des routes et des champs sont souvent les derniers refuges pour les insectes. Une fauche tardive permet à la plupart des insectes de réaliser leur cycle de vie et l'exportation de cette fauche évite d'enrichir les sols, la végétation sera alors d'autant plus intéressante. Dans l'idéal l'exportation devrait être faite le lendemain de la fauche pour laisser le temps aux insectes de retrouver un nouvel abri. La fauche exportatrice est très répandue en Belgique mais sa mise en place en France est beaucoup plus localisée. L'intérêt économique de l'exportation est motivé par l'utilisation des produits de fauche pour la méthanisation. Lorsque le comblement du fossé devient trop important un curage peut être programmé sur plusieurs années.

### Bandes enherbées ou tournières - Un lien avec le plan d'action Bruant jaune

Les bandes enherbées sont un couvert végétal de 5m de largeur minimum, obligatoire le long des cours d'eau en France pour améliorer la qualité de l'eau (zone tampon pour les intrants), l'érosion du sol et la protection de la faune. Ces bandes enherbées servent également de zones tampons entre deux cultures et/ou d'espace pour les machines agricoles faire leurs manœuvres.

Les couverts fleuris favoriseront la présence d'espèces mellifères favorables aux insectes, les graines serviront de nourriture aux oiseaux. En terme de gestion, ces espaces, pour être le plus intéressant possible, doivent faire l'objet d'une à deux fauches exportatrices par an. Absolument hors période de reproduction (pas de fauche de Mai à Aout), ce sont des espaces propices à la nidification de plusieurs espèces.

## Vergers

Les vergers font l'objet d'un plan de gestion spécifique dans le cadre du projet « Tous Eco-Citoyens ». On distingue de manière générale deux types de taille : la taille de formation et la taille d'entretien. Les fruitiers doivent être taillés, en particulier les premières années, afin de guider leur développement selon un axe vertical sur lequel s'incèreront les branches fruitières. Les pommiers et poiriers se taillent entre décembre et mars, les cerisiers en août et les pruniers en septembre.

La taille doit être réalisée de façon à ce que les branches de l'arbre soient réparties de façon équilibrée autour du tronc. L'objectif est d'aérer et éclairer les branches fruitières afin de favoriser la pollinisation et la qualité du fruit. Chaque année, les branches mortes, les branches qui se croisent ou qui ont un angle d'insertion trop étroit seront supprimées.

Les tailles des arbres en espalier ou palissés demandent un suivi plus régulier (taille d'hiver et taille en vert).

La lutte biologique est à favoriser absolument contre les éventuels ravageurs. Les auxiliaires seront naturellement présents dans un site bocager de qualité.

### Prairies: Au niveau des prairies on distingue deux types d'entretien favorables à la biodiversité.

Le premier est le pâturage extensif, sans apport d'engrais ou de produits phytosanitaires de synthèse (ces produits sont ajoutés pour optimiser la production d'herbe disponible pour le bétail). Le nombre d'individus par hectare doit être scrupuleusement étudié selon la nature et la structure du sol et l'âge du bétail entre autres. Cela afin d'atteindre une charge de pâturage suffisante pour entretenir la prairie tout en la laissant se renouveler naturellement et ainsi laisser s'exprimer la biodiversité biologique de la parcelle.

La seconde méthode est la fauche exportatrice, celle-ci doit idéalement être réalisée du centre de la prairie vers l'extérieur afin de permettre aux animaux qui s'y trouveraient de fuir. Les prairies de fauche adjacentes peuvent être fauchées en rotation ou alors chaque prairie peut conserver un linéaire non fauché de façon à préserver un habitat « refuge ». Une précaution particulière devra être accordée aux chardons, l'échardonnage est obligatoire en France et en Belgique.



Figure 7: Prairie dans le Bocage

### Chemins creux

Les chemins creux sont une opportunité pour le rétablissement de corridors.

Afin de concilier les usages agricoles, de promenade... La gestion peut se faire en deux étapes:

- La bande de roulement pourra être fauchée à 15cm entre le 15 et le 30 avril de façon à faciliter les déplacements des randonneurs et des machines agricoles.
- Les bermes, « accotements » du chemin pourront être fauchés idéalement après le 15 septembre afin de préserver la faune sauvage.

Favoriser autant que possible la fauche exportatrice plutôt que de laisser sur place ou de broyer de façon à limiter l'eutrophisation du sol et la dispersion des espèces végétales.



**Figure 8:** Secteur au nord de Bailleul, on s'aperçoit que la taille des parcelles est agrandie et les prairies existantes remplacées par des cultures

## 2.4 Menaces sur le bocage

Les causes de la régression voire de la disparition du bocage sont nombreuses. Elles sont essentiellement en lien avec les activités agricoles auxquelles les haies notamment sont très liées.

Le **remembrement** est la réunion de plusieurs petites parcelles agricoles en un seul tenant. Plusieurs remembrements successifs eurent lieu dans les années 1980/90. Ils ont conduit à des parcelles de plus grande taille qui s'avèrent être plus adaptées pour les machines agricoles dont le gabarit a beaucoup augmenté au fil des années. La présence de haies, arbustes ou arbres isolés entraînent des manœuvres supplémentaires qui ralentissent le travail des agriculteurs, une plaine sans « obstacle » permet de meilleurs rendements pour les grandes cultures. La création d'une nouvelle infrastructure routière ou ferroviaire par exemple conduit également au remembrement.

**L'étalement urbain** a également conduit à la destruction du bocage et du milieu agricole par extension des villes et des villages. La consommation foncière est un réel souci pour de nombreux territoires qui voient leur surface agricole régresser.

Le **retournement des prairies**, et donc souvent la destruction des haies si elles sont encore existantes, est pratiqué depuis de nombreuses années. Ce phénomène s'est aggravé en partie à cause de la crise laitière avec la fin des quotas laitiers en France en 2015. Les nouveaux modes de production d'animaux d'élevage hors-sol incitent également les agriculteurs à convertir leurs prairies en culture. La mauvaise santé de l'élevage impacte directement les systèmes bocagers.

La **perte de valeur écologique du bocage** menace le bon fonctionnement de ces milieux ruraux. Le **comblement des points** d'eau, tels que les nombreuses mares et l'assèchement des prairies humides, ont conduit à une uniformisation des prairies. Le pâturage majoritairement pratiqué de nos jours est intensif et non plus extensif. Cela implique qu'aujourd'hui les prairies sont quasiment toutes fertilisées notamment avec des intrants azotés et parfois même traités à l'anti-dicotylédone ce qui réduit presque à néant leur intérêt écologique même si paysagèrement elles sont bien présentes.



**Figure 9:** Mauvais entretien d'une haie

La **gestion des abords** des haies est elle aussi trop intensive ce qui réduit fortement leurs fonctions écologiques. **Maladie des végétaux.** Deux essences emblématiques des haies de Flandre et de Wallonie, l'orme et l'aubépine sont **porteuses de maladies** ce qui a conduit à leur raréfaction. L'orme, autrefois très présent, est victime de la graphiose de l'orme ce qui a conduit à la mort des arbres de haut jet. L'aubépine quant à elle propage le feu bactérien, sa plantation est soumise à autorisation en France. Les espèces emblématiques du bocage ne peuvent donc plus actuellement être remplacées à l'identique.

**Mauvais entretien des haies.** Tel qu'il est pratiqué actuellement, l'entretien est néfaste à la bonne santé des haies dans la majorité des cas. En effet, les haies sont souvent taillées trop régulièrement (1 à 2 fois par an), trop étroitement, sur les trois côtés (intérieur, extérieur et au-dessus) et avec un matériel qui n'est pas adapté, qui déchiquette plus qu'il ne taille. Cela entraîne une mauvaise cicatrisation des branches, un écorçage partiel des troncs, un éclatement des grosses branches, etc. ce qui au fil des années va sérieusement affaiblir les plants et les rendre vulnérables aux maladies. Certaines « haies » en campagne sont devenues des ronciers qui certes ont un certain intérêt pour la biodiversité mais n'apportent plus les mêmes fonctions que la haie bocagère. On constate souvent en campagne des reliquats de haies qui s'identifient par des arbres ou arbustes épars le long d'un champ ou d'une prairie.

**Perte de la valeur économique du bocage.** L'utilisation des résidus de la taille de haies ou des saules têtard en bois de chauffage par exemple n'incite plus les propriétaires à entretenir leurs arbres et haies tel que le faisaient les anciens. Il en va de même pour les vergers qui accompagnaient de nombreuses prairies, l'entretien de ces derniers et la valorisation des fruits qui se perd mène à leur arrachage. La perte de la connaissance des services rendus par la mosaïque d'habitats qui constitue le bocage ne motive pas les propriétaires à mettre en place des mesures de préservation du bocage.

## 2.5 La trame verte et bleue transfrontalière

La trame verte et bleue est constituée de l'ensemble du maillage des corridors biologiques (ou corridors écologiques, existant ou à restaurer), des « réservoirs de biodiversité » et des zones-tampons ou annexes. La cartographie ci-dessous permet de voir qu'il existe des corridors biologiques évidents qui traversent la frontière franco-belge. Le premier corridor biologique est un corridor bleu caractérisé par le polder de Flandre maritime. C'est un corridor de type « pas japonais » qui permet de relier des zones humides encore bien préservées sur le polder. C'est un axe majeur dans la migration des oiseaux d'eau qui stationnent par centaines de milliers sur le secteur. En Belgique, ce corridor comprend également la vallée de l'Yser qui entre dans la plaine poldérisée. Nous pouvons à ce sujet voir la différence d'interprétation qu'ont les deux pays vis-à-vis de la vallée de l'Yser. En France, cette vallée et ses affluents ne sont pas encore très importants et l'on considère ce territoire avant tout comme propice au développement d'un corridor de type vert là où les prairies et le bocage sont encore assez bien représentés. En Belgique, les opérateurs considèrent davantage cette vallée comme un axe de corridor bleu car le fleuve a ici une tout autre physionomie et les surfaces qu'inonde à chaque crue hivernale le fleuve en font un réservoir de biodiversité typique des zones humides. Le long de ce corridor, les partenaires auront donc à travailler ensemble sur un gradient progressif d'humidité afin d'avoir un corridor passant progressivement du vert au bleu avec interpénétration. Un autre corridor transfrontalier majeur est celui des Monts de Flandre. Ce corridor vert est un corridor à renforcer car si les monts et leurs contreforts ont conservé un bocage de qualité qui a tendance à être concurrencé par le boisement, il en est tout autre lorsque nous arrivons en plaine. Ainsi, si la densité de bocage monte parfois à 50 ml/ha de haie sur les monts, elle est généralement plus proche de 20 ml/ha de haie, voire moins dès lors que le terrain plat permet à la grande culture de s'exprimer. Le Sud du territoire du projet est davantage marqué par la présence de corridors transfrontaliers liés aux grands cours d'eau du secteur que sont la Lys et son affluent la Deûle, ainsi que l'Escaut et des affluents comme la Grande Espierre ou le Canal de Roubaix.

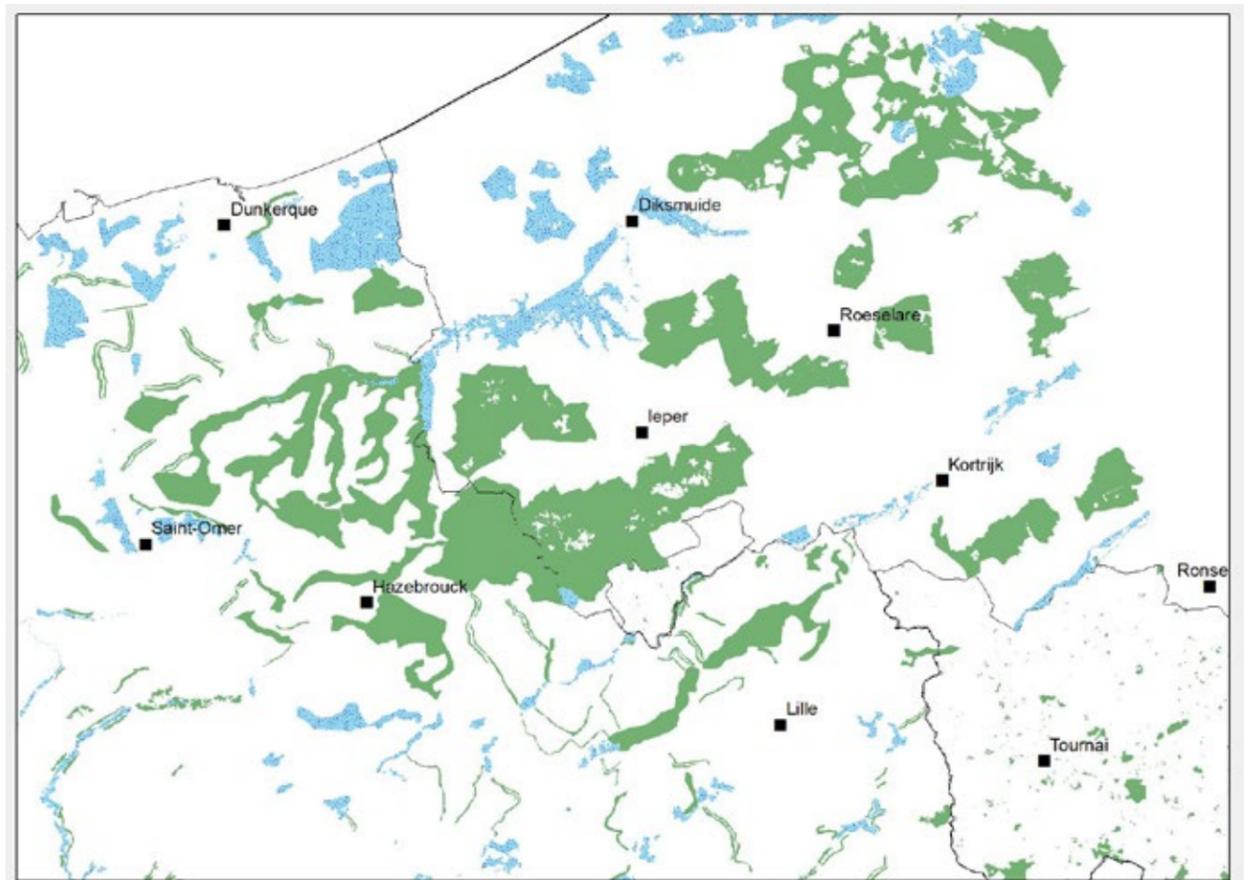


Figure 10: Les trames verte et bleue transfrontalière (en vert = restaurer le bocage)

## 2.6 Quelles sont les espèces qui profitent de ce plan de gestion ?

Le plan de gestion sur la haie et le bocage couvre un paysage riche et varié. Il sera nécessairement en lien avec d'autres milieux qui composent ce paysage mais qui font l'objet d'un plan de gestion spécifique dans le cadre du projet Interreg TEC ! à savoir : Les vergers (juin 2018) - Les bords de champs et de ruisseaux (2e semestre 2018).

Ce plan de gestion du bocage sera bénéfique à de nombreuses espèces cibles qui bénéficieront des actions mises en place. Il est en lien avec des **plans d'actions espèces** que nous réaliserons dans le cadre du projet Interreg TEC ! (Surligné en vert dans le tableau ci-dessous). De nombreuses autres espèces font également l'objet d'enjeux en Flandre, Wallonie ou dans les départements du Nord et du Pas de Calais.

Espèce	Biotope	Statut de protection			Situation dans la territoire TEC !
		FR	VL	W	
<b>Plantes</b>					
<i>Pyrus pyrastrer</i> Poirier sauvage	Boisement feuillu	x			
<i>Populus nigra</i> Peuplier noir	Forêt alluviale et ripisylve				
<i>Malus sylvestris</i> Pommier sauvage	Boisement feuillu				
<b>Oiseaux</b>					
<i>Streptopelia turtur</i> Tourterelle des bois	Bocage		x		Menacé
<i>Athene noctua</i> Chouette chevêche	Bocage, riche à arbres têtards	x	x	x	Actuellement pas menacé
<i>Passer montanus</i> Moineau friquet	Bocage, riche à arbres têtards et vergers	x	x	x	Vulnérable
<i>Emberiza citrinella</i> Bruant jaune	Bocage riche à haies	x	x	x	Menacé
<b>Mamifères</b>					
<i>Erinaceus europaeus</i> Hérisson	Bocage, riche à PEP's	x	x	x	Actuellement pas menacé
<i>Martes foina</i> Fouine	Bocage, riche à PEP's		x		Actuellement pas menacé
<i>Eliomys quercinus</i> Lérot	Bocage, riche à PEP's, vergers		x	x	Menacé
<b>Amphibien et reptiles</b>					
<i>Hyla arborea</i> Rainette verte	Paysage riche en PEP - Dunes	x	x	x	Menacé
<i>Triturus cristatus</i> Triton crêté	Paysage riche en PEP	x	x	x	Flandre : Protégée France : Espèce quasi menacée
<i>Anguis fragilis</i> Orvet fragile	Boisement feuillu	x	x	x	Actuellement non menacée

### 3 Quelle méthodologie pour notre plan d'actions?

#### 3.1 Adapter les mesures aux territoires

Comme nous avons pu le constater précédemment, le territoire de notre projet n'est pas homogène d'un point de vue densité de bocage et unité phytogéographique. Il n'est donc pas concevable d'avoir les mêmes objectifs sur l'ensemble du périmètre de ce plan de gestion. 3 zones seront donc retenues :

- **A Le district maritime** correspondant au Blootland qui s'étend sur la zone poldérisée du delta de l'Aa et des Moères (CCHF – RLW – PWV)
- **Le district brabançon** que nous diviserons en 2 parties:
  - **B L'Houtland** qui s'étend de la zone poldérisée à la Lys qui reste un territoire encore largement rural de la Vallée de l'Yser et des Collines de Flandre intérieure. C'est une région sablo – limoneuse (CCHF – CCFI – RLW – PWV- Comines/ Warneton)
  - **C Hainaut - Flandre romane**, territoire marqué par la périurbanisation et l'industrie où le bocage est plus lâche que dans l'Houtland – ce territoire s'étend entre la vallée de la Lys et l'Escaut et comprend de nombreux sous-ensembles tels que la plaine de la Lys, la Pévèle, le Mélantois ; en Wallonie on parle de Région limoneuse hennuyère (MEL -- Mouscron – HD)

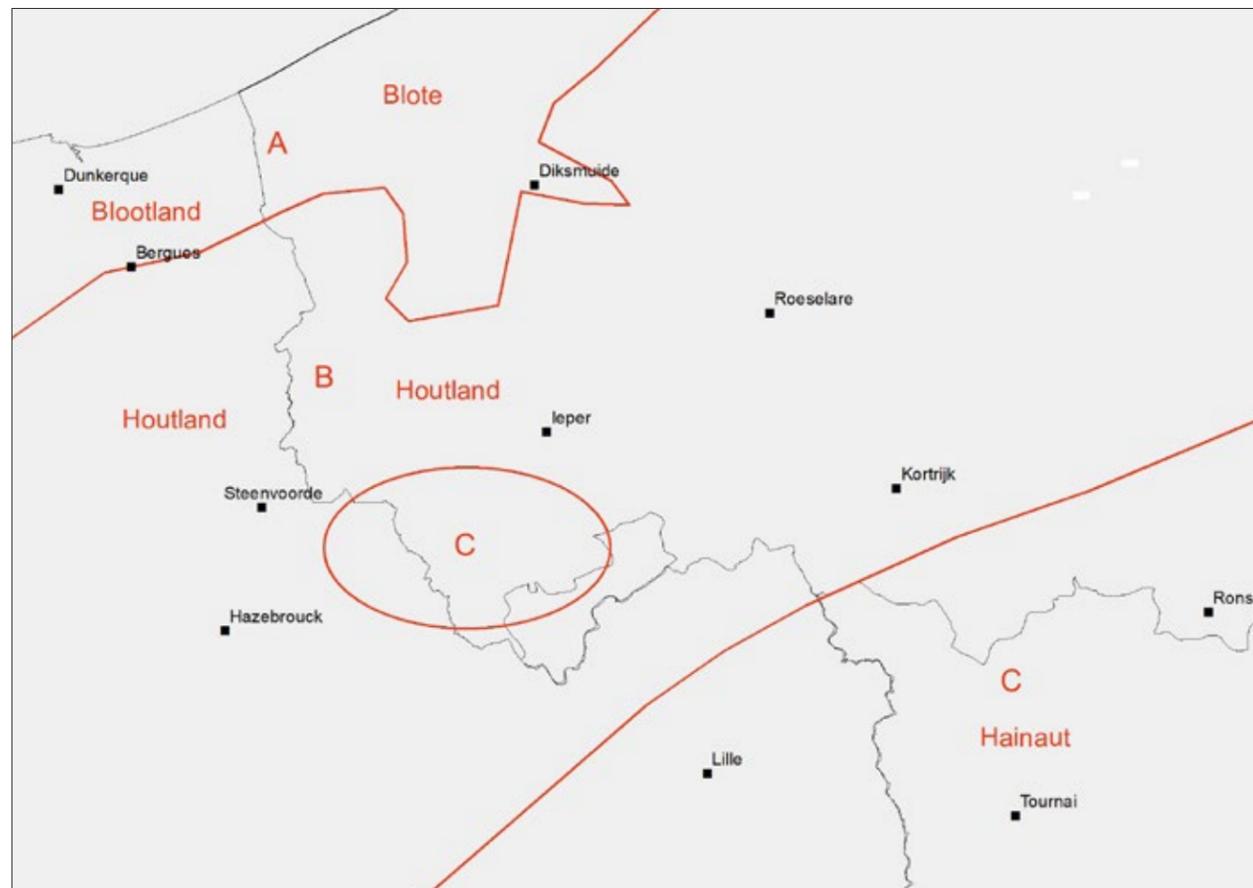


Figure 11: La périmètre du projet avec ses régions

#### 3.2 Cibler les éléments clés sur lesquels intervenir

Le bocage est constitué d'un ensemble de Petits Eléments Paysagers (PEP). Dans sa forme traditionnelle, le bocage est quasiment indissociable de la prairie et de l'élevage. Ce plan de gestion n'a pas pour objectif de travailler sur l'ensemble des éléments constitutifs du bocage qui sont très nombreux. Notre objectif est de travailler sur les différentes entités ligneuses qui constituent le bocage. Nous ne pouvons cependant pas nous contenter d'uniquement traiter du sujet de la haie. Ce plan de gestion a également pour objectif de traiter le sujet des arbres d'alignements dans le paysage et des arbres têtards. Les vergers feront, quant à eux, l'objet d'un plan de gestion spécifique.

#### 3.3 Assurer une politique sur le long terme

La gestion du paysage n'a d'intérêt que si elle s'inscrit dans le temps. Ce plan de gestion a pour objectif de bâtir une politique de gestion sur 15 ans. Cette durée est un minimum pour l'aménagement paysager qui se fait sur le long terme. Néanmoins 15 ans est un temps long pour les politiques publiques qui évoluent à un rythme plus rapide. Tout en maintenant le cap initial, il sera nécessaire de prévoir une révision périodique de ce plan d'action afin de l'adapter. Cette révision sera réalisée à 5 ans et à 10 ans.

#### 3.4 Comment atteindre les objectifs fixés?

Par manque d'appropriation par les acteurs locaux, de nombreux plans ont, par le passé, été abandonnés. Ce plan de gestion du bocage s'inscrit dans le cadre d'un projet Interreg V intitulé : Tous Eco-Citoyens. Ce projet est basé sur le constat que les citoyens doivent être au cœur de la gestion de leur environnement ce qui permet d'avoir des actions qui s'inscrivent dans le temps tout en ayant une bonne gestion des fonds publics. A chaque étape de notre plan d'actions nous nous devons donc au maximum de trouver le moyen d'associer les habitants de ce territoire. Le portage de plans d'actions par les acteurs de notre territoire (institutions, professionnels, associations, habitants...) est essentiel à leur bonne mise en œuvre.

Les étapes que nous conserverons pour les différents plans de gestion de ce projet Interreg sont :

- 1) **Vulgariser la connaissance** vers le grand public et les publics cibles
- 2) **Préserver l'existant en optant pour un mode de gestion adéquat** en formant et en associant les habitants
- 3) **Reconquérir des espaces** en étendant un bocage compatible avec les besoins actuels de la population
- 4) **Maintenir des échanges transnationaux entre les acteurs de terrain** en vue de créer et développer des corridors bocagers transfrontaliers.
- 5) **Suivre et évaluer les politiques mises en œuvre.**
- 6) **Réviser le plan de gestion initial** pour avoir un document dynamique qui permet d'atteindre les objectifs des partenaires

#### 3.5 Comment élargir la base de notre public cible autour de ce plan de gestion?

Il est nécessaire d'élargir autant que possible le nombre de personnes impliquées de près ou de loin par le sujet, au risque que ce plan de gestion ne soit approprié que par quelques acteurs sensibles aux paysages et à la biodiversité : environnementalistes, chasseurs... Le bocage permet d'aborder des thématiques très variées que nous tenterons de mettre en avant dès que possible pour attirer des personnes motivées par d'autres sujets.

- Mettre en avant le rôle du bocage dans la gestion des ruissellements de surface : Ce territoire transfrontalier est touché par la thématique du ruissellement et des inondations. Un maillage bocager de qualité permet de limiter efficacement le ruissellement. Publics cibles : Les organismes de gestion des cours d'eau, les agriculteurs, les collectivités, les personnes touchées par les inondations et les coulées de boue...

- Mettre en avant le rôle de production de bois et de fruit du bocage : Depuis quelques années le chauffage au bois, neutre d'un point de vue émissions de CO2, et permettant de mettre en avant une ressource locale d'énergie, a le vent en poupe. La production de bois d'œuvre aujourd'hui quasi inexistante pourrait quant à elle renaître grâce à l'agroforesterie moderne. Publics cibles : agriculteurs, néoruraux ayant un peu de terrain à la campagne, collectivités...
- Mettre en avant la qualité du cadre de vie et du paysage : Les touristes locaux sont nombreux à parcourir le bocage et viennent consommer du paysage qu'ils ne retrouvent pas en ville. Ce paysage est également un facteur d'attractivité de nos communes qui voient de nouveaux résidents s'installer pour profiter de la qualité des paysages ruraux. Ce plan de gestion cherchera à les associer à la reconquête du bocage. Publics cibles : Randonneurs pédestres, VTTistes, ruraux et néoruraux...
- Mettre en avant l'impact local du bocage sur le climat : L'évolution du climat est constatée par les acteurs locaux. Les journées de canicule et de vent seront plus nombreuses à l'avenir. Le bocage permet de créer des conditions microclimatiques permettant une meilleure résilience du territoire à ces changements en cours. Microclimat favorable à l'agriculture et aux habitants. Publics cibles : Les aménageurs, les collectivités, les agriculteurs, les habitants...

**Mettre en avant le rôle de puits de carbone du bocage : Notre territoire s'est engagé dans des programmes de lutte contre le réchauffement climatique et de limitation des rejets de CO2 dans l'atmosphère. Le bocage, en stockant le carbone, est un allié incontournable de ces politiques. Publics cibles : élus, aménageurs, habitants....**



Figure 12: Vue du Mont de Kemmel

## 4 Objectifs du plan d'actions transfrontalier sur le bocage

### 4.1 Les haies

La haie est un élément incontournable d'un plan de gestion sur le bocage. La haie était, nous l'avons vu, essentiellement attachée à l'élevage. Les partenaires veilleront dans ce plan d'actions à ouvrir l'horizon quant à l'avenir de la haie sur le territoire. Cette ouverture est d'autant plus importante que l'élevage diminue drastiquement dans certains secteurs, voire disparaît de certaines communes de Flandre maritime.

#### 4.1.1 Action cible 1 : Populariser la thématique de la haie auprès du grand public

Notre territoire est actuellement un territoire où le bocage a fortement été dégradé. Pour les générations n'ayant pas connu ce paysage avant les grandes mutations faisant suite aux remembrements, il est parfois difficile de s'imaginer à quoi ce paysage pouvait ressembler. Les néoruraux et les plus jeunes n'ont pas le sentiment d'avoir perdu en qualité paysagère car ils n'ont pas conscience de ce qu'était le paysage antérieur. Il est donc nécessaire d'avoir tout au long de l'année des temps forts permettant de parler de notre objectif de reconquête du paysage.

Actions	Partenaires	Calendrier
Animer et soutenir des manifestations locales permettant de mettre en valeur le bocage du territoire. Exemples : festival de l'arbre, semaine de l'arbre, fête du bocage (Buysseure)....	CCHF – CCFI – MEL – RLW – Comines – Mouscron – HD	2017 puis chaque année
Soutenir les opérations d'achat groupé (type plantons le décor) et de distribution gratuite (semaine de l'arbre)	CCHF – CCFI – MEL – Comines – HD	2017 puis chaque année
Organiser une visite de découverte du bocage transfrontalier en lien avec les plans d'actions sur le bruant jaune, le triton crêté....	CCHF – CCFI – MEL – RLW – Comines – GON	2018 – 2019
Placer dans le paysage un panneau didactique par partenaire permettant au public de se rendre compte par lui-même de l'évolution du paysage (situation du paysage antérieur visible grâce à une photographie ancienne)	CCHF – CCFI – MEL – RLW – Comines – Mouscron – HD	2020

#### 4.1.2 Action cible 2 : Gérer l'existant en optant pour un mode de gestion durable.

Les haies sont, sur le territoire transfrontalier, pour l'immense majorité d'entre elles entretenues annuellement pour former des haies basses. Bien que cette forme de haie soit la forme traditionnellement la plus répandue sur le territoire, nous pouvons voir qu'à la longue cet entretien mène vers une impasse. En effet, l'entretien de ces haies est coûteux pour les agriculteurs (parfois soutenu grâce aux subventions publiques) et il ne permet pas de répondre aux enjeux auxquels le territoire doit se préparer à faire face. Les enjeux auxquels la haie peut répondre si les acteurs du territoire consentent à une modification des pratiques actuelles sont :

- La préservation de la biodiversité. Une haie plus large et plus haute accueille davantage de biodiversité qu'une haie basse. On peut estimer qu'une haie non taillée accueille 2 espèces d'oiseaux supplémentaires chaque année
- La production de bois énergie. Actuellement le bilan carbone de l'opération de taille des haies est négatif car les résidus de taille annuelle ne sont pas exploitables. En ayant une taille plus espacée, la haie est capable de produire du bois.

Modifier des habitudes de travail ne peut se faire que sur le long terme. Nos objectifs de ce premier plan d'actions devront être essentiellement de démontrer et de convaincre au cours des 5 premières années pour réellement passer à une phase opérationnelle ensuite. La première révision de ce plan d'actions dans 5 ans sera l'occasion d'affiner des objectifs chiffrés en termes d'évolution des pratiques d'entretien du bocage.

*Rappel : L'entretien des haies bocagères se réalise au cours du repos végétatif des arbres et arbustes et en dehors de la période de nidification. Cette période s'étend chez nous de mi-octobre à mi-mars.*

#### Cycle de gestion durable de la haie bocagère

Au cours des 5 premières années de ce plan d'actions les partenaires essaieront d'intégrer le cycle de gestion ci-dessous dans les mentalités des gestionnaires de haie. Cette gestion se base sur un diagnostic rapide de la haie afin d'identifier la gestion qui doit être préconisée.

Phase	Etat de la haie	Gestion préconisée
1	Vieille haie broyée excessivement : fortement dégarnie avec de nombreux trous, les tiges sont clairsemées, leurs bases sont noueuses avec présence de pourriture. Peut-être envahie par des sureaux ou de la ronce	Recéper la haie, planter dans les trous et supprimer les espèces envahissantes
2	Haie broyée excessivement. Trop peu de tiges pour pouvoir envisager de la tresser même si parfois il y a des traces anciennes de plessage. Les têtes des tiges sont noueuses, enchevêtrées. La haie est toujours taillée à la même hauteur. Des champignons peuvent apparaître sur les buissons.	Recéper et replanter dans les trous
3	Haie trop souvent broyée. Présente de nombreuses tiges qui sont encore en bonne santé mais qui demandent plus de hauteur. Des nœuds commencent à se former.	Permettre un gain de hauteur supplémentaire à chaque coupe ou laisser pousser pour un plessage dans les 3 ans
4	Haie plessée, recepée ou plantée récemment	Couper légèrement les premières années, puis couper tous les 2 à 3 ans afin d'augmenter la hauteur de la haie progressivement.
5	Haie dense en bonne santé avec de nombreux pieds, plus de 2 mètres	Tailler de préférence tous les 2 à 3 ans. Relever légèrement à chaque passage la hauteur de taille
6	a) Haie de plus de trois mètres taillée tous les 2 à 3 ans b) Peut également être une haie sans intervention, après avoir été volontairement non taillée depuis plusieurs années	a) Entrer la haie dans une période de non intervention b) Tailler avec un lamier, puis repasser en période de broyage ou de non intervention
7	Haie avec de nombreux pieds, plus de 4 mètres	Réduire la hauteur et la largeur avec un lamier. Haie propice au plessage.
8	Haie mature avec étalement du houppier. Les pieds sont sains, mais parfois peu nombreux. Les pieds sont trop épais (> 18 cm) pour pratiquer le plessage	Soit restaurer la hauteur et la largeur avec un lamier ou recéper et replanter dans les trous si nécessaire.

9	Haie vieillissante avec présence de bois mort dans les cimes. Risque de chute d'arbres. Parfois, dominée par des espèces d'arbres comme le chêne, le frêne et l'érable sycomore	Recéper en maintenant des arbres sains puis replanter dans les trous
10	Haie devenue un alignement d'arbres	Gérer comme un alignement d'arbres, si nécessaire procéder à une éclaircie sélective. Si des arbustes sont présents sous les arbres, relever la base du houppier des arbres afin de donner plus de lumière.
<b>Important : N'oubliez pas qu'une haie ne peut être maintenue à une même hauteur indéfiniment. Une haie au point 4 sur l'échelle, si elle est broyée en permanence à la même hauteur, diminuerait au niveau 1. Alternativement, ne pas gérer du tout une haie la fera évoluer vers le niveau 8</b>		



Figure 13: Machine avec des couteaux ([www.boerenlandschap.be](http://www.boerenlandschap.be))

#### 4.1.2.1 Assurer la pérennité des haies bocagères dans le paysage.

Les vieilles haies bocagères ont un intérêt pour la biodiversité beaucoup plus important que les jeunes haies. Avec le temps des espèces végétales et animales viennent s'installer progressivement accroissant ainsi la biodiversité. Il est donc nécessaire d'avoir un regard particulier sur les haies anciennes et de restaurer les vieux linéaires très dégradés. Une haie très dégradée sera plus vite arrachée qu'une haie riche. Donner plus de valeur à un élément paysager permet de mieux le protéger. Les plantations d'enrichissement en arbres de hauts jets peuvent être un bon moyen de fixer un linéaire tout en respectant les paysages traditionnels.

Actions	Partenaires	Calendrier
Réaliser un inventaire des haies et inscrire le linéaire des haies bocagères dans les documents d'urbanisme lors de leur révision	CCHF – CCFI – MEL – RLW – Comines – Mouscron	Lors de la révision des documents d'urbanisme
Prévoir dans les documents d'urbanisme que l'arrachage des haies bocagères est soumis à compensation. La compensation devant se faire à hauteur minimum de 150% du linéaire arraché avec une composition d'essence similaire.	CCHF – CCFI – MEL – RLW – Comines – Mouscron	Lors de la révision des documents d'urbanisme
Organisation d'un chantier transfrontalier de restauration de haies dégradées	CCHF – CCFI – MEL – RLW – Comines – Mouscron – HD	2019
Prévoir une politique de restauration des haies bocagères pour les haies au niveau du cycle 1 et 2 – Fourniture des plants de regarnissage	CCHF – CCFI – MEL – RLW – Comines – Mouscron	Chaque année
Donner plus de valeur aux haies basses en y intégrant des arbres de haut jet ou des arbres têtards permettant de créer des haies bistrates cf (partie arbres et têtards)	CCHF – CCFI – MEL – RLW – Comines – Mouscron	Chaque année

#### 4.1.2.2 Vers un entretien mécanique plus durable

L'entretien annuel à l'épaveuse représente la majorité des haies entretenues sur le territoire. Pour le territoire de la CCHF, il représente par exemple 98,5% des haies taillées annuellement, 80% sur le territoire du RLW. L'objectif de ce plan d'actions sera **de faire baisser cette part de 10% au cours des 5 prochaines années et de 20% au bout de 15 ans.**

Intégrer dans le cycle de gestion de la haie que la non intervention quelques années sur une haie est une phase de gestion. Diversifier la commande publique d'utilisation de matériel : lamier, sécateur...

Actions	Partenaires	Calendrier
Organiser des visites de terrain avec les agriculteurs, les référents communaux d'entretien des haies et des entreprises afin de présenter le cycle de gestion d'une haie bocagère.	CCHF – CCFI – MEL – RLW – Comines – Mouscron – HD – Inagro – VLM	2018-2019- 2020
Organiser un audit annuel d'entretien des haies bocagères entretenues grâce à un financement public afin de déterminer si l'entretien réalisé correspond aux besoins de la haie.	CCHF – CCFI – MEL – RLW – Inagro – VLM	annuellement

Soutenir et mettre en avant les politiques publiques favorisant un entretien extensif de la haie. MAE – Subvention locale (Subvention différenciée)	CCHF – CCFI – MEL – RLW – Comines – Mouscron – GON	2018 - 2019
Présentation de matériel favorable à un entretien extensif de la haie. Visite de salon de démonstration du matériel existant ...Scie, sécateur....	PFO – CCHF – CCFI – MEL – RLW – inagro – VLM – HD	2018
Visiter des exemples locaux (Bouloonnais - Hainaut) de chaufferie bois (issus du bocage) afin de démontrer l'intérêt d'avoir une gestion plus extensive des haies bocagères.	CCHF – CCFI – MEL – RLW – Comines – HD – inagro – VLM	2020

#### 4.1.2.3 Intégrer le plessage dans le cycle de gestion des haies bocagères

Le plessage est un mode de gestion traditionnel des haies bocagères qui n'était plus pratiqué sur le territoire transfrontalier. La cause principale de la disparition de cette pratique est la demande en main d'œuvre qui est importante. Depuis quelques années, des initiatives se multiplient pour redonner une place à cet entretien du bocage. La démarche qui, au départ, était essentiellement patrimoniale a permis de démontrer que le plessage avait également d'autres intérêts pour la biodiversité car il permet de réaliser des haies très denses. Pour sécuriser des sites naturels et canaliser le public tout en ayant recours au génie écologique. Puis finalement dans un objectif de cycle de gestion de la haie car le plessage permet de rajeunir le bois sur pied et donc de pérenniser la haie en place. Cette technique devant avant tout être redécouverte par le grand public, il serait intéressant que les partenaires se fixent un minimum de 200 ml de haie plessée par an pour les partenaires ayant le plus grand territoire CCHF – CCFI – MEL – RLW – HD – la PFO et de 50 ml pour les villes de Comines-Waneton et de Mouscron.

Actions	Partenaires	Calendrier
Organisation de stages présentant le plessage à différents types de publics : Agriculteurs, gestionnaires, étudiants	CCHF – CCFI – MEL – RLW – Comines – Mouscron – HD	annuellement
Avoir sur chaque territoire une vitrine du plessage présentant différentes techniques. Traditionnelle, de conservation	CCHF – CCFI – MEL – RLW – HD	2020
Organisation d'un événement transfrontalier sur le plessage permettant d'échanger sur l'état d'avancement des connaissances sur le sujet avec d'autres experts européens. A lier avec la thématique de l'arbre têtard.	CCHF – RLW –	2022



Figure 14: Atelier Plessage des haies

### 4.1.3 Action cible 3 : Renforcer la place de la haie en replantant et en diversifiant les situations

Les objectifs de reconquête du paysage ne peuvent pas être les mêmes sur l'ensemble du périmètre. Le Blootland est un paysage ouvert où les plantations de haies ne sont pas toujours judicieuses. Bien que des plantations y soient possibles, l'objectif affiché sera donc beaucoup plus faible qu'ailleurs. Au cours de ce plan de gestion de 15 ans, les partenaires se fixent donc comme objectif d'avoir une augmentation de densité ml de haie/ha qui sera de :

- 1 ml de haie/ha dans le Blootland (RLIJP = 59129 ha = 59,12 km de haie à planter en 15 ans soit 3,9 km/an.)
- 3 ml de haie/ha dans l'Houtland (RLWH = 45362 ha = 136,08 km de haie à planter en 15 ans soit 9 km /an.)
- 2 ml de haie/ha Pour le Hainaut et la Flandre romane (exemple : Comines Warneton 6109 ha = 12,21 km de haie à planter en 15 ans soit 0,814/an)

Les haies bocagères peuvent prendre différentes formes. Les partenaires chercheront au cours de ce plan de gestion du bocage de diversifier les types de plantations afin de ne pas se focaliser uniquement sur les haies basses qui sont largement répandues sur le territoire transfrontalier. Ainsi nous proposons deux listes pour réaliser des haies basses et pour des haies libres ou des bandes boisées. Les plantes de la première liste complètent la seconde mais ne sont pas répétées.

De chaque côté de la frontière des démarches permettant de certifier l'origine locale des plants ont été mises en place. Les opérateurs veilleront à utiliser des plants certifiés par ces démarches lors des opérations de plantation.



Figure 15: Plantation

#### 4.1.3.1 Composition des haies basses

Haie basse entretenue annuellement. Ce type de haie domine le paysage transfrontalier. Afin de diversifier cette haie, nous veillerons à introduire un minimum de 5 essences dans chaque haie. Nous veillerons cependant à respecter le caractère de dominance et de rareté de certaines essences dans la composition de la haie, de manière à avoir une haie qui s'intègre bien dans l'environnement.

X Essences dominantes (40 - 90 %)

X Essences accompagnatrices (5 tot 25%)

(X) Essences rares, ou plantation à limiter (0 tot 5 %)

	A	B	C
<i>Acer campestre</i>		X	X
<i>Carpinus betulus</i>	X	X	X
<i>Crataegus monogyna</i>	X	X	X
<i>Cornus sanguinea</i>	(x)	X	X
<i>Corylus avellana</i>	(x)	X	X
<i>Euonymus europaeus</i>	(x)	(x)	(x)
<i>Fagus sylvatica</i>		X	X
<i>Ilex aquifolium</i>		X	X
<i>Ligustrum vulgare</i>	X	X	X
<i>Prunus spinosa</i>	X	X	X
<i>Rhamnus cathartica</i>	(x)	(x)	(x)
<i>Ribes rubrum</i>	(x)	(x)	(x)
<i>Rosa canina</i>	X	X	X
<i>Sambucus nigra</i>	(x)	(x)	(x)
<i>Ulmus minor</i>	X	X	X

#### 4.1.3.2 Composition des haies libres et de bandes boisées

Nous pouvons reprendre le tableau précédent auquel il est possible d'ajouter les essences suivantes. Une haie libre ou une bande boisée étant plus riche en diversité botanique, on veillera à y introduire un minimum de 7 espèces différentes.

	A	B	C
<i>Acer pseudoplatanus</i>			X
<i>Alnus glutinosa</i>	X	X	X
<i>Betula pendula</i>	(x)	X	X
<i>Betula pubescens</i>	(x)	X	X
<i>Frangula alnus</i>		(x)	(x)
<i>Populus nigra</i>	(x)	(x)	(x)
<i>Populus tremula</i>	(x)	X	X
<i>Prunus avium</i>		X	X
<i>Quercus robur</i>		X	X
<i>Salix alba</i>	X	X	X
<i>Salix caprea</i>	X	X	X
<i>Salix cinerea</i>	X	X	X
<i>Salix fragilis</i>	(x)	(x)	(x)
<i>Salix purpurea</i>	(x)	(x)	(x)
<i>Salix triandra</i>	X	X	X
<i>Salix viminalis</i>	X	X	X
<i>Sorbus aucuparia</i>		(x)	(x)
<i>Tilia cordata</i>	(x)	X	X
<i>Tilia platyphyllos</i>		(x)	(x)
<i>Ulmus glabra</i>		(x)	(x)
<i>Viburnum lantana</i>			(x)
<i>Viburnum opulus</i>		(x)	(x)

#### 4.1.3.3 Développer des plantations de qualité

Actie	Partners	Kalender
Présentation des politiques publiques favorisant les plantations de haies et accompagnement technique des agriculteurs souhaitant développer ce type de plantation.	CCHF – CCFI – MEL -- inagro – VLM – HD	annuellement
Réalisation de plans paysagers intégrant la plantation de haies chez les agriculteurs, les néoruraux, les communes...	CCHF – CCFI – MEL -- RLW – Comines – Mouscron – HD	Chaque année
Rencontre transfrontalière puis accompagnement des gestionnaires des cours d'eau sur la thématique des plantations.	CCHF – CCFI – MEL -- Comines – Mouscron – HD – Inagro – VLM	2018 puis tous les 2 ans
Echange technique biennale sur la thématique des plantations : Choix des essences, type de paillage, de protection...	Tous les partenaires	2018 2020

#### 4.1.3.4 Maintenir des échanges transnationaux au-delà du projet Interreg

Notre projet Interreg Tous Eco-Citoyens a une durée de 3 ans seulement. Le plan de gestion du bocage que nous élaborons a une ambition pour les 15 années à venir. Il est donc nécessaire de poursuivre les échanges tripartites au-delà de la fin de notre projet. Les actions ci-dessous visent à maintenir des échanges simples mais réguliers qui serviront à garantir un lien minimum entre nos territoires.

Actions	Partenaires	Calendrier
Réalisation d'un plan paysager puis échanges sur la méthodologie de travail d'un partenaire français en Belgique et vice versa.	CCHF- CCFI – MEL – Comines – Mouscron – RLW – HD	1 échange chaque année
Plantation commune avec des enfants de part et d'autre de la frontière	CCHF- CCFI – MEL – Comines – Mouscron – RLW – HD	Chaque année

## 4.2 Les arbres de haut jet

Arbres isolés et arbres d'alignement méritent à ce que l'on entame dès que possible une politique de gestion à long terme afin de planifier l'évolution de la place de l'arbre dans nos paysages. Une politique volontariste autour de ce sujet est primordial afin de rééquilibrer les classes d'âges présentes dans le paysage.

### 4.2.1 Action cible 4 : Avoir une culture commune autour de l'arbre

Cette culture commune doit s'organiser aussi bien au niveau des techniciens transfrontaliers qu'au niveau de la population qui a besoin de se réapproprier le sujet de l'arbre.

Actions	Partenaires	Calendrier
Recherche sur les taxons locaux sous étudiés : Peuplier noir, poirier sauvage. Recherche d'individus, détermination, mise en culture...	CCHF – CCFI – MEL – RLW	2019-2020
Echange avec d'autres programmes interreg sur la thématique de l'arbre et de l'agroforesterie Exemple d'échange avec le projet Interreg Trans Agro Forest.	HD – CCHF – CCFI – MEL – Inagro – VLM – RLW	2020
Inviter le public à signaler les plus beaux arbres du territoire puis vote participatif pour la mise en valeur de 20 arbres.	CCHF – CCFI – MEL – RLW – Comines – Mouscron – HD	2019

### 4.2.2 Action cible 5 : Exploiter et préserver les arbres en optant pour un mode de gestion durable

L'exploitation des arbres de haut jet non patrimoniaux est à accompagner pour qu'elle se fasse dans de bonnes conditions de durabilité. La préservation des éléments remarquables et patrimoniaux est à prévoir.

Actions	Partenaires	Calendrier
Identifier les arbres et les alignements ayant intérêt patrimonial et les inscrire dans les documents d'urbanisme	CCHF – CCFI – MEL	Lors de la révision des documents
Organiser un stage annuel sur la taille de formation et l'élagage des jeunes arbres. Sensibilisation à la taille sanitaire et mécanique des vieux sujets. (grand public, Services techniques)	CCHF – CCFI – MEL – Comines – Mouscron – HD	Chaque année
Présentation transfrontalière de la démarche : Bois bocager géré durablement.	CCHF – CCFI – MEL – VLM – Inagro – HD	2021

### 4.2.3 Action cible 6 : Développer les plantations et la formation d'arbres de haut jet

Les partenaires chercheront à diversifier les plantations d'arbres de haut jet afin d'augmenter les possibilités de plantation : Plantations paysagères chez les particuliers, les communes et les agriculteurs, plantations agroforestières, plantations le long des cours d'eau en lien avec les services d'entretien des cours d'eau.

Objectif de plantation **de 3 arbres de haut jet / km2 / an pour l'Houtland et 1 arbre / km2/an pour le Blootland et la Flandre romane.**

#### Essences recommandées pour la plantation d'arbres isolés, d'arbres d'alignement et pour l'agroforesterie

*i*: isolé      *Al*: Alignement paysager      *Ag*: Agroforesterie      *r*: Ripisylve

	A	B	C
<i>Aesculus hippocastaneum</i>	i – Al	i – Al	i – Al
<i>Acer pseudoplatanus</i>		Ag	Ag
<i>Alnus glutinosa</i>	r – Ag	r – Ag	r – Ag
<i>Carpinus betulus</i>		i – Al	i – Al
<i>Fagus sylvatica</i>		i – Al – Ag	i – Al – Ag
<i>Fraxinus exelsior</i>	Malade	Malade	Malade
<i>Juglans regia</i>	l – Ag	l – Ag	l – Ag
<i>Populus canadensis</i>	l – Al – Ag	l – Al – Ag	l – Al – Ag
<i>Populus nigra</i>	i – Al – Ag – r	i – Al – Ag – r	i – Al – Ag – r
<i>Populus tremula</i>	r	r	r
<i>Quercus robur</i>	i – Al – Ag – r	i – Al – Ag – r	i – Al – Ag – r
<i>Salix alba</i>	i – r	i – r	i – r
<i>Tilia cordata &amp; platyphyllos</i>	i – Al – Ag	i – Al – Ag	i – Al – Ag
<i>Ulmus (résistant à la graphiose) lutèce ©</i>	l – Al – Ag	i – Al – Ag	i – Al – Ag

Actions	Partenaires	Calendrier
Présentation des politiques publiques favorisant l'agroforesterie et accompagnement technique des agriculteurs souhaitant développer ce type de plantation.	CCHF – CCFI – MEL – inagro – VLM – HD	2019 puis tous les 2 ans
Réalisations de plan paysagers intégrant la plantation d'arbres de haut jet chez les agriculteurs, les néoruraux, les communes... - Promotion des opérations d'achats groupés type plantons le décor...	CCHF – CCFI – MEL – RLW – Comines – Mouscron	Chaque année
Rencontre transfrontalière puis accompagnement des gestionnaires des cours d'eau sur la thématique des plantations le long des cours d'eau.	CCHF – CCFI – MEL – Comines – Mouscron – HD – Inagro – VLM	2018 puis tous les 2 ans
Repérage et plantation d'arbres de haut jet le long de routes transfrontalières afin de faire émerger des corridors.	CCHF – CCFI – MEL – RLW – Comines – Mouscron – HD	2018 -2020

### Maintenir des échanges transnationaux

Favoriser les visites et les échanges sur le sujet afin d'avoir une culture commune autour de l'arbre

Actions	Partenaires	Calendrier
Réalisation d'un plan paysager puis échanges sur la méthodologie de travail d'un partenaire français en Belgique et vice versa.	CCHF- CCFI – MEL – Comines – Mouscron – RLW – HD	1 échange chaque année
Réaliser une rencontre entre les opérateurs de la démarche Végétal local, plant van hier et RGF	CCHF – CCFI – MEL – RLW – HD	2019

## 4.3 Arbres têtards

### 4.3.1 Action cible 7 : Etudier et vulgariser la connaissance sur les arbres têtards

Bien que l'arbre têtard soit un marqueur identitaire de nos paysages, nous pouvons constater qu'une partie du public ne le connaît pas bien et ne sait pas comment ce type d'arbre doit être entretenu, les essences adaptées à ce type de taille, les espèces qu'il abrite...Par ailleurs les partenaires ne disposent pas réellement d'études faites sur le sujet.

Actions	Partenaires	Calendrier
Les partenaires réalisent un inventaire complet des arbres têtards sur une maille de 25 km2 afin de mieux connaître ce patrimoine	CCHF – CCFI – MEL – RLW – HD	2018 - 2019
Organisation de visites de découverte des arbres têtards pour le grand public en lien avec le plan d'actions sur la Chouette chevêche	CCHF – CCFI – MEL – RLW – Comines – Mouscron – GON	Une visite par partenaire tous les 2 ans
Réalisation d'une exposition sur les arbres têtards et leur mode d'entretien + plus réalisation d'un film pédagogique	CCHF – RLW – HD	2018 - 2019
Inviter le public à signaler les plus beaux arbres têtards du territoire puis vote participatif pour la mise en valeur de 10 arbres.	CCHF – CCFI – MEL – RLW – Comines – Mouscron – HD	2019

### 4.3.2 Action cible 8 : Entretenir les arbres têtards en optant pour un mode de gestion durable

Les vieux arbres têtards sont particulièrement intéressants pour la biodiversité. La préservation des arbres têtards passe par la poursuite de leur entretien périodique. La mise en place d'une taille de restauration voire de conservation est à prévoir lorsque les arbres n'ont pas été taillés durant de nombreuses années.

Actions	Partenaires	Calendrier
Promotion des politiques publiques favorisant la restauration des arbres têtards : Mesure agroenvironnementale	Inagro – VLM – CCHF CCFI – MEL – HDG	Réunion annuelle
Formation et animation d'un groupe de personnes taillant les arbres têtards sur le modèle du Knotgroep. (objectif de 150 bénévoles d'ici à la fin du projet Tous Eco Citoyen)	CCHF – CCFI – MEL – Comines – Mouscron – HD	Mise en place 2018 – puis animation 2019
Organisation de formations annuelles présentant la taille d'entretien classique des arbres têtards et d'une formation biennale présentant la taille de restauration et de conservation des vieux arbres têtards	CCHF – CCFI – MEL – Comines – Mouscron – HD	Chaque année
Réalisation d'une brochure présentant l'entretien de l'arbre têtard et la valorisation énergétique du bois bûche	CCHF – CCFI – MEL – Comines – Mouscron – HD	2020



Figure 16: Plantation avec une école

### 4.3.3 Action cible 9 : Développer les plantations et la formation d'arbres têtards

Si le saule blanc est l'arbre le plus souvent traité en têtard sur le territoire, le plan d'actions veillera également à diversifier les plantations et à ne pas se focaliser que sur une seule essence. La diversification représentera 25 %. Objectif de plantation d'**1 arbre têtard / km2 /an pour le Blootland et l'Houtland et 0,5 pour le Hainaut et la Flandre Romane.**

## Essences recommandées pour la réalisation d'arbres têtards sur le territoire transfrontalier

	A	B	C
<i>Acer campestre</i> – Erable champêtre		X	X
<i>Carpinus betulus</i> – Charme		X	X
<i>Fagus sylvatica</i> – Hêtre		(x)	(x)
<i>Populus x canadensis</i> – Peuplier du Canada	X	X	X
<i>Populus nigra</i> – Peuplier noir	X	X	X
<i>Quercus robur</i> – Chêne pédonculé		X	X
<i>Salix alba</i> – Saugle blanc	X	X	X
<i>Salix rubens</i> (hybride d' <i>alba</i> x <i>fragilis</i> )	X	X	X

Action	Partenaires	Calendrier
Distribution gratuite de plançons de saules blancs et de peupliers noirs (recherche de pieds-mères de peuplier noir à réaliser en 2018)	CCHF – CCFI – MEL -- Comines – Mouscron – HDG	Chaque année
Diversification des plantations d'arbres têtards (bois dur) – Plantation de baliveaux à former en têtards dans le cadre de plans paysagers – Appel à projet.	CCHF – CCFI – MEL -- Comines – Mouscron – HDG	Chaque année
Stage de formation d'arbres têtards (du plançon à la gestion les 5 premières années)	CCHF – CCFI – MEL -- Comines – Mouscron – HDG	Chaque année

## 5 Maintenir des échanges transnationaux

Les arbres têtards étant l'un des symboles de nos paysages transfrontaliers, ils peuvent être un sujet intéressant pour focaliser dans le temps les échanges entre les partenaires qui n'ont pour le moment pas encore traité le sujet en profondeur.

Actions	Partenaires	Calendrier
Organisation d'une conférence internationale sur la thématique de l'arbre têtard : Arbre de tradition et d'avenir.	CCHF- CCFI - RLW	2022
Utiliser l'arbre têtard comme marqueur paysager des corridors transfrontaliers de fond de vallée : Colme – Yser – Eye Becque – Lys – Escaut...	CCHF – CCFI – MEL – Comines – Mouscron - RLW	Etude à réaliser en 2019 – mise en place 2020 et suite
Rencontre biennale des Knotgroep pour échanger sur l'animation	CCHF – CCFI – MEL -- Comines – Mouscron - HDG	2019-2021

## Rétroplanning du plan d'actions transfrontalier

Au cours de ce plan d'actions nous avons énuméré de nombreuses actions que les partenaires mettent déjà en œuvre chaque année. Afin de rendre lisible l'engagement transfrontalier de ce plan d'actions nous ne reprenons dans le tableau ci-dessous que les actions transfrontalières faisant l'objet d'un partenariat étroit et nécessaire entre les opérateurs du projet TEC au cours des 5 prochaines années!

Objectif	Qui dirige	2018	2019	2020	2021	2022
<b>Action cible 1 : Populariser la thématique de la haie auprès du grand public</b>						
Animer de manière transfrontalière les manifestations locales mettant en valeur le bocage	HD – CCFI -	X	X	X	X	X
Organiser des visites de découverte du bocage et de ses espèces cibles	GON - PFO	X	X	X	X	X
Placer dans le paysage un panneau didactique permettant de voir l'évolution du paysage. Lien avec l'observatoire du paysage.	RLW - CCHF			X	X	
<b>Action cible 2 : Gérer l'existant en optant pour un mode de gestion durable</b>						
Adopter la gestion en fonction des besoins de la haie – Présentation du cycle de gestion de la haie	RLW - CCHF	X	X	X	X	X
Organiser un chantier transfrontalier de restauration de haies dégradées	RLW - CCHF		X			
Présentation de matériel favorable à une gestion extensive de la haie	PFO	X		X		X
Vulgarisation du plessage et organisation d'un événement transfrontalier sur la thématique du plessage.	RLW - CCHF					X
<b>Action cible 3 : Renforcer la place de la haie en replantant et en diversifiant les situations</b>						
Rencontre transfrontalière puis accompagnement des gestionnaires des cours d'eau sur la thématique des plantations	CCFI - PFO	X		X		X
Echanges techniques sur la thématique des plantations	CCHF - RLW	X		X		X
Réalisation d'un plan paysager puis échanges sur la méthodologie de travail d'un partenaire français en Belgique et vice-versa	HD – RLW - CCHF		X		X	
Plantation commune avec des enfants de part et d'autre de la frontière	HD – RLW - - CCFI	X	X	X	X	X
<b>Action cible 4 : Avoir une culture commune autour de l'arbre</b>						
Echanges avec d'autres programmes Interreg sur la thématique de l'arbre et de l'agroforesterie	HD – RLW - CCHF		X			
Inviter le public à signaler les plus beaux arbres du territoire puis vote participatif	HD - MEL		X	X		

Action cible 5 : Exploiter et préserver les arbres en optant pour un mode de gestion durable						
Présentation transfrontalière de la démarche : bois bocager géré durablement	CCHF - HD				X	
Action cible 6 : Développer les plantations et la formation d'arbres de haut-jet						
Repérage et plantation d'arbres de haut jet le long de routes transfrontalières pour faire émerger des corridors	CCFI - RLW	X	X	X		
Rencontre transfrontalière entre les opérateurs de la démarche Végétal local, plant van hier et RGF	CCHF - RLW - HD		X			
Action cible 7 : Etudier et vulgariser la connaissance sur les arbres têtards						
Réaliser des inventaires d'arbres têtards par écopaysages sur une surface de 25 km2	CCHF - CCFI - HD	X	X			
Action cible 8 : Entretenir les arbres têtards en optant pour un mode de gestion durable						
Formation et animation d'un groupe de personnes taillant les arbres têtards sur le modèle du knotgroep et échange transfrontalier sur le sujet	CCHF - RLW		X		X	
Réalisation d'une brochure présentant l'entretien des arbres têtard en lien avec une exposition sur les têtards	MEL - HD			X		
Action cible 9 : développer les plantations et la formation d'arbres têtards						
Organisation d'une conférence internationale sur la thématique de l'arbre têtard	CCHF - RLW					X
Utiliser l'arbre têtard comme marqueur paysager des corridors transfrontaliers de fond de vallée	MEL - PFO		X	X	X	

## Bibliographie

- Adams N., 2007. The Hedgerow management cycle, Hedgelink 12p.
- Coppée JL., Noiret C., 2008. Les vergers traditionnels et les alignements d'arbres têtards, pour la région Wallonne, 74p.
- Cornier T., Toussaint B., Duhamel F., Blondel C., Henry E. & Mora F., 2011. Guide pour l'utilisation d'arbres et d'arbustes pour la végétalisation à vocation écologique et paysagère en Région Nord- Pas de Calais – Centre régional de Phytosociologie / Conservatoire botanique national de Bailleul, pour le Conseil régional Nord-Pas de Calais et la DREAL Nord – Pas de Calais, 48p. Bailleul.
- Dabaut N, Van Eetvelde V. (2015) Landschapseenheden grensoverschrijdende Westhoek. Rapport in opdracht van de provincie West-Vlaanderen, Universiteit Gent
- Hermy M., De Blust G. (1997) Punten en lijnen in het landschap. Uitgeverij Marc Van de Wiele, 336p.
- Huigens E., Van den Abeele JF., Zwaenepoel A., Cosyns E., Termote J., Le Cœur A., Debaille C., 2008. Le Paysage des Flandres à l'Artois : un gage de qualité – Etude historique du bocage traditionnel du Westhoek à l'Artois, Pour le Regionaal Landschap West-Vlaamse Heuvels, 192 p. Zillebeke
- Tack G., Van den Breemt P., Hermy M. & Charlier (1993). Bossen van Vlaanderen. Een historische ecologie. Davidsfonds/Leuven, 320p.
- Zwaenepoel A. , 2006. Inventarisatie van traditionele bomenrijen als leidraad voor natuur – en landschapsbehoud en –herstel in West-Vlaanderen. Wvi, in opdracht van de provincie West-Vlaanderen, 210 p.
- Zwaenepoel A., Dochy O. (2003). Ontwerp-ecosysteemvisie voor het West-Vlaamse Heuvelland. Rapport van studie-opdracht MINA 105 :00 :01 i.o.v. AMINAL-afdeling natuur

## Synthèse

Le territoire transfrontalier du projet Interreg TEC est un territoire historiquement semi-bocager à cheval sur la frontière franco-belge. La modernisation agricole et l'urbanisation importante d'une partie de ce territoire ont conduit à une réduction importante du bocage au cours du XXe siècle. Aujourd'hui, de nombreux acteurs du territoire redécouvrent l'intérêt d'avoir un paysage bocager de qualité offrant des services écosystémiques indéniables de régulation (climat local, cycle de l'eau), d'approvisionnement (bois, fruits) et d'amélioration du cadre de vie. Le bocage est par ailleurs un milieu favorable pour la biodiversité transfrontalière. Des corridors biologiques traversent nos paysages transfrontaliers. Afin d'être efficace dans la préservation et la reconquête de ce type de paysage, il est néanmoins nécessaire d'avoir une action coordonnée de chaque côté de la frontière. Ce plan d'actions sur la gestion du bocage est une première, car il engage les partenaires sur une durée de 15 ans avec des objectifs affichés et communs aux 12 partenaires français, flamands et wallons. Les ambitions chiffrées seront assez facilement évaluables et les partenaires s'engagent à réviser ce plan d'actions au bout de 5 ans afin d'atteindre les objectifs fixés. Cette première phase présentée dans le présent document détaille les actions à réaliser au cours des 5 prochaines années. Les haies, les arbres d'alignement et les arbres têtards feront l'objet d'actions spécifiques. Les autres milieux composant nos paysages ne sont cependant pas oubliés et nous vous invitons à consulter les plans d'actions sur le verger et celui sur les bords de champs qui sont également mis en œuvre dans le cadre du projet TEC!

## Synthese

Het grensoverschrijdend gebied van het Interreg TEC-project is historisch gezien een gedeeltelijk bocagelandschap dat op de Frans-Beglische grens ligt. De landbouwmodernisering en de belangrijke verstedelijking van een deel van dit grondgebied hebben geleid tot een hoge vermindering van het bocagelandschap in de loop van de 20e eeuw. Vandaag herontdekken vele actoren in het veld het belang van een kwalitatief bocagelandschap dat onbetwistbare ecosystemische diensten biedt op het vlak van klimaatbeheersing (lokaal klimaat, watercyclus), voorziening (hout, fruit) en verbetering van de leefomgeving. Het bocagelandschap is bovendien een gunstig milieu voor de grensoverschrijdende biodiversiteit. De biologische corridors passeren onze grensoverschrijdende landschappen. Om dit soort landschap op efficiënte wijze te kunnen beschermen en te herstellen, is het echter noodzakelijk aan beide kanten van de grens een gecoördineerde actie op te zetten. Het is de eerste maal dat men dergelijk actieplan met betrekking tot het beheer van het bocagelandschap tot stand brengt, want de 12 Franse, Vlaamse en Waalse partners moeten zich verbinden voor een periode van 15 jaar en gemeenschappelijke geformuleerde doelstellingen bereiken. De streefambities zullen makkelijk te evalueren zijn en de partners verbinden er zich toe dit actieplan na 5 jaar te herzien, teneinde de doelstellingen te bereiken. De eerste fase die hier voorgesteld wordt, geeft in details de acties weer die in de loop van de 5 komende jaren uitgevoerd moeten worden. Hagen, laanbomen en knotbomen zullen het voorwerp uitmaken van specifieke acties. De andere milieus die deel uitmaken van ons landschap worden echter niet vergeten. Wij nodigen u uit om de binnen het TEC-project geïmplementeerde actieplannen met betrekking tot de boomgaard en het actieplan met betrekking tot de akkerranden te raadplegen.